2023-2024		Services supplémentaires		
		Garderie matin	Demi-pension	Garderie soir
Ecole	662 €	180 €*	1018 €*	Forfait 1 : 223 €*
				Forfait 2 : 300 €*
Collège	835 €		1018€	
Lycée Professionnel	803 €		944 €	

^{*} Ce service supplémentaire est proposé aux élèves du premier degré. Le tarif indiqué est valable pour 4 jours par semaine.

Autres frais à prévoir :

A ce montant, il faut ajouter entre 100 euros pour le collège et 80 euros pour le lycée (frais pédagogiques, pastorale, autres).

A noter : Assurance scolaire

 Les élèves sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Tous les élèves sont couverts pour le risque "Trajet" et "Extra-Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre.

Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels (9 prélèvements le 7 de chaque mois d'octobre à juin).